Date d'édition : 07/03/2023



Référentiel de Paye



200598 Aide au retour à l'emploi - formation

1. Identification

200598
A.F.D.E.F.
0598
Aide au retour à l'emploi - formation
200598
INTER - Interministériel
Prestations
30/07/2015

Documentation Pissarho

https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents_en_masse/200598_INTER_A.F.D.E.F..pdf https://www.unedic.org/sites/default/files/circulaires/PRE-CIRC-Circulaire_n_2021-10_du_15_juillet_2021.pdf https://www.unedic.org/indemnisation/textes-reglementaires/conventions-dassurance-chomage/convention-du-14-avril-2017 https://www.unedic.org/indemnisation/textes-reglementaires/conventions-dassurance-chomage/reglement-general-annexe-la https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents_en_masse/EL_22_mvt_22.XLSX

Commentance	Unédic - Circulaire n° 2021-10 du 15 juillet 2021 Unédic - Convention du 14 avril 2017 relative à l'assurance chômage Unédic - Règlement général annexé à la convention du 14 avril 2017 relative à l'assurance chômage

2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 2010-574 du 31 mai 2010 relatif à l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation		ECED1008915D

3. Conditions d'attribution

3.1 Populations

3.1.1 Populations éligibles

Contractuel

3.1.2 Populations exclues

Date d'édition : 07/03/2023

Titulaire ou magistrat

3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Néant

3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Néant

3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

Néant

3.5 Autres conditions

Une allocation est accordée par Pôle emploi aux demandeurs d'emploi.

3.6 Conditions d'exclusion

Néant

4. Incompatibilités

5. Modalités de liquidation

5.1 Expression métier

Le montant journalier de l'allocation des demandeurs d'emploi en formation est égal au dernier montant journalier de l'allocation d'assurance chômage perçu par l'intéressé à la date d'expiration de ses droits à cette allocation.

5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Type de controle	Descriptif du controle
Contrôle sur Plafond	
Controle Sur Flurona	

5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Type de periodicite	Commentance
Mancuella	

5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Néant	

5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
NON	

6. PAY

6.1 Information PAY

L'allocation d'aide au retour à l'emploi formation est à codifier sur un dossier accessoire au dossier principal (autre NUDOS):
Les conditions suivantes doivent être remplies suir le dossier:
INDICE= 0000
Code SS=75
Code SS=75
Code SC=00
Code MUTUELLE=0000
Code MUTUELLE=0000
Code REM=01
Une fois les périodes d'indemnisations AREF effectuées, le dossier doit être clôturé par une rem 90 à effet mois courant sur la paie en cours.

Date d'édition : 07/03/2023

6.2 Description du mouvement

Indemnité versée par mouvement 22. Les rappels au-delà de 35 mois sont à codifier par mouvement 20 dans la limite des presciptions en vigueur

Code indemnité	N°ordre	Date d'effet	Code paiement	Code taux	Donnée A	Donnée B	Type paiement
0598	00	01MMAAAA	1 ou 2		0031	9999999	2
Aide au retour à l'emploi - formation	A titre indicatif		1 Payer 2 Ne pas payer				Elément non permanent

6.3 Autres informations

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Oui
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Non
Elément soumis à précompte Jour de carence	Non
Elément saisissable	Oui